

Rentrée 2021

DOSSIER D'INSCRIPTION

PREMIERE TECHNOLOGIQUE Et nouveaux élèves dans l'établissement en PREMIERE ou TERMINALE

Date d'inscription: Mercredi 30 juin 2021

de 8h30 à 17h30 en continu

La présence des familles lors de cette journée est indispensable.

A noter : l'entrée au lycée se fera uniquement par la rue Ballaloud),

Liste des documents

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés

fiche d'inscription avec photo		copie pièce d'identité
fiche de renseignements		copie livret de famille
fiche d'urgence		attestation d'assurance scolaire
fiche santé avec photo		RIB/IBAN du responsable financier (obligatoire)
copie des pages vaccinations carnet santé		Attestation recensement ou JPDA
chèque de 80€		(obligatoire pour les terminales)
inscription demi-pension ou internat		
facultatif : adhésion Maison du Lycée	en (ou	à fournir dans l'année)
facultatif: adhésion Association spoi	tive (s	i participation aux activités)

Pour les élèves entrants, la carte Pass'Région devra être commandée sur le lien suivant : https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm



HORAIRE DE RENTRÉE

Installation à l'INTERNAT	Jeudi 2 septembre de 13h00 à 14h00
<u>RENTRÉE</u>	Jeudi 2 septembre 2021
Accueil dans les classes par l'équipe pédagogique et éducative	14h00 à 15h00

Le déroulement normal des cours débutera le jeudi 2 septembre 2021 à 15h00 selon l'emploi du temps de chaque classe.



Année 2021 2022

Photo

INSCRIPTION en TERMINALE TECHNOLOGIQUE

Conformément aux résultats de la procédure d'orientation de fin de première, je demande l'inscription de mon enfant en classe de terminale technologique.

Term STMG SCIENCES et TECHNOLOGIES du MANAGEMENT et de la GESTION	Term STI2D SCIENCES et TECHNOLOGIES de l'INDUSTRIE et du DEVELOPPEMENT DURABLE			
NOM :				
Langues Vivantes: LVA:	Langues Vivantes: LVA:LVB:LVB			
Qualité demandée en 2021/2022 : Externe Demi-pensionnaire Interne ATTENTION : Les choix indiqués sur la présente fiche sont définitifs.				
Aucun changement ou abandon d'option ne pourra être ac	cepté en début ou en cours d'année (sauf avis contraire			
prononcé par le conseil de classe).				
OPTIONS OBLIGATOIRES				
Term STMG	Term STI2D			
☐ MERCATIQUE	☐ ITEC (Innovation Technologique et Eco-Conception)			
☐ RHC (Ressources Humaines et Communication)	SIN (Systèmes d'Information et Numérique)			
RHC (Ressources Humaines et Communication) ENSEIGNEMENTS OF Sous réserve de compatibil Aucune demande acceptée aprè	TIONNELS (2h à 3h) ité avec l'emploi du temps			
ENSEIGNEMENTS OF Sous réserve de compatibil Aucune demande acceptée aprè	TIONNELS (2h à 3h) ité avec l'emploi du temps			
ENSEIGNEMENTS OF Sous réserve de compatibil Aucune demande acceptée aprè	PTIONNELS (2h à 3h) ité avec l'emploi du temps s dépôt du dossier d'inscription Théâtre Histoire des Arts			
ENSEIGNEMENTS OF Sous réserve de compatibil Aucune demande acceptée aprè Arts Plastiques	PTIONNELS (2h à 3h) ité avec l'emploi du temps s dépôt du dossier d'inscription Théâtre			



Année 2021-2022

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ELEVE					
Nom:					
Prénom :					
Téléphone : Mail :					
Sexe : Masculin Féminin Nationalité :					
Né(e) le :					
Commune de naissance :					
Département de naissance :					
Pays de naissance :					
N° de sécurité sociale					
<u>SCOLARITÉ</u>					
Scolarité suivie l'année scolaire 2020/2021					
Scolarité suivie l'année scolaire 2020/2021 Nom de l'établissement :					
Nom de l'établissement :					
Nom de l'établissement :					
Nom de l'établissement :					
Nom de l'établissement :					
Nom de l'établissement :					
Nom de l'établissement :					



Année 2021-2022

RESPONSABLE 1 (Financier)				
Nom:				
Prénom :				
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez):				
Autorise à communiquer mes coordonnées aux associations de parents d'élèves : \square oui \square non				
Adresse:				
Téléphone domicile :				
Téléphone mobile :				
Téléphone travail :				
E –mail :				
Profession:				
Nombre d'enfants à charge : Fratrie dans l'établissement : \Box oui \Box non				
Accepte les SMS : \square oui \square non à contacter en priorité : \square oui \square non				
RESPONSABLE 2				
Nom:				
Prénom :				
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez):				
Autorise à communiquer mes coordonnées aux associations de parents d'élèves : \square oui \square non				
Adresse:				
Téléphone domicile :				
Téléphone mobile :				
Téléphone travail :				
E –mail :				
Profession:				
Nombre d'enfants à charge : Fratrie dans l'établissement : \square oui \square non				
Accepte les SMS : □ oui □ non				



ANNEE 2021-2022

FICHE D'URGENCE

NOM: Prénom:
Classe: Date de naissance:
Nom et adresse des parents ou du représentant légal
N° et adresse du centre de sécurité sociale :
N° et adresse de l'assurance scolaire :
En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :
N° du domicile :
N° du travail du père :
N° du travail de la mère
Nom et n° de téléphone d'une autre personne susceptible d'être contactée rapidement :
En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne per sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, maladie de longue durée, traitements en cours, précautions particulières à prendre)
NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

problèmes de concentration) ?		FICHE DE SANTE - GT DOCUMENT CONFIDENTIEL			
Si los soires contratornás marci de la re-			DOCUMENT CONFIDENTIES		
Si les soins sont stoppés, merci de le pr					
Est-il pris en charge actuellement ou a-	t-il été suivi :		NOM de l'élève :		
En orthophonie:	OUI 🗖	NON □	Prénom :	РНОТО	
En suivi psychologique : Autre suivi :	OUI 🗖	NON □	Classe :		
Votre enfant a-t-il un suivi AESH	OUI 🗖	NON 🗖	Nationalité :		
Est-t-il notifié par la MDPH (gevasco)		NON 🗖	Date de naissance :		
Un PAI (Projet d'Accueil Individuali		•	Lieu de naissance :		
famille, si votre enfant présente un problème de santé nécessitant des précautions particulières ou des prises de médicaments.			N° de sécurité sociale <u>de l'élève</u> OBLIGATOIRE		
Un <u>PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé</u>) peut également être mis en place si problèmes d'apprentissage – Joindre un compte rendu de spécialiste.			Ce numéro se trouve sur l'attestation de droits à l'assurance maladie délivrée par la CPAM ; vous pouvez également l'obtenir en téléphonant au 3646.		
EN CAS D'INAPTITUDE A L'ED Un certificat type est à retirer à l'infirm adaptation de l'enseignement aux possi	erie ou à la vi	e scolaire afin de permettre une	Ce document est soumis au secret professionnel. De enfant, merci de répondre le plus exactement possici-dessous.		
VACCINS OBLIGATOIRES POUR	L'ADMISSI	ON AU LYCEE	Transmettre cette fiche à l'infirmerie sous envelopp	e cachetée.	
Une vaccination antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélitique complète dont le dernier rappel date de moins de cinq ans. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, faire vacciner l'élève dès maintenant sauf contre-indication mentionnée sur le certificat médical. Fournir une photocopie du carnet de santé ou des certificats de vaccination.		Nom et commune du dernier établissement scolaire enfant :			
			FAMILLE: Prénoms et dates de naissance des frères et sœurs – éco	•	
	Dat	te			
	Sig	nature du responsable			

PERE:				
NOM Prénom :				
Adresse				
Profession				
MERE:				
NOM Prénom :				
Adresse				
Profession				
TUTEUR:				
NOM Prénom :				
Adresse				
Profession				
Numéros de téléphone en cas d'urgence :				
Ces numéros sont indispensables pour vous prévenir de la nécessité de				
soins urgents éventuels.				
<u>Père</u> :				
Domicileportabletravail				
<u>Mère</u> :				
Domicileportabletravail				
Ou tiers à contacter (grands parents – voisins)				
Nom téléphone				
Nom et téléphone du médecin traitant				

En cas d'urgence, il sera fait appel au SAMU (15). C'est le médecin du SAMU qui décide des mesures à prendre en fonction de l'état de santé de l'élève. La famille est avertie dans les meilleurs délais.

Un élève envoyé à l'hôpital ne peut en sortir qu'accompagné de l'un de ses parents.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

La famille est invitée, dans l'intérêt de l'élève, à répondre le plus exactement possible au questionnaire ci-dessous :
L'élève a-t-il subi une opération chirurgicale ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, laquelle ?
L'élève a-t-il une maladie chronique ? OUI NON Si oui, laquelle ?
Traitement éventuel :
Donner tout renseignement qui pourrait être utile à l'infirmière de soins (malaises, troubles nerveux, troubles cardiaques, convulsion, épilepsie, traitements, séquelles d'accidents surveillance nécessaire)

Handicap: Visuel: Auditif: Statique: Langage:

Si l'élève suit actuellement un traitement médical, celui-ci doit être déposé à l'infirmerie avec l'ordonnance.

Par mesure de sécurité, les élèves ne doivent pas avoir de médicaments dans leur sac. Toute prise ponctuelle de médicament doit se faire à l'infirmerie où votre enfant aura déposé son traitement avec l'ordonnance.

 $Mail: \underline{intendance.0740017s@ac\text{-}grenoble.fr} \\ TELEPHONE-04.50.89.36.20$

INSCRIPTION à la DEMI-PENSION ou à l'INTERNAT Année scolaire 2021/2022

	Affilee Scola	aire 2021/2022		
Je, soussigné(e) M. Mme		_, responsable lé	gal et financier, déclare	inscrire à la
DEMI-PENSION	INTERN	AT		
l'élève NOM		PRENOM		
inscrit en classe de				
SECONDE MLDS	S FLE P	REMIERE	TERMINALE	BTS
3PREPA-METIERS	2 ^{nde} PRO 1ère PRO	TERMINA	LE PRO CAP1	CAP2
Je certifie avoir lu et pris co les principales dispositions s		conditions d'ac	cès au restaurant scola	<u>iire ci-jointes,</u> dont
L'accès au restaurant se fait rentrée sur le site de la Région	•	•	_	•
Le compte de l'élève doit êt impossible. Il est recommand pronote. Ce dernier crédit acceptés pour l'approvisionne l'avance. Leur montant doit ce lèves sont informés du	ndé d'effectuer l'approvisi ant votre PASS REGION ement du PASS REGION i correspondre à 10 repas mini	ionnement par o I dans la journ Is doivent être re imum.	carte bancaire, avec le ée. Les chèques et les emis à l'intendance <u>au</u>	e télépaiement sur espèces sont aussi moins 48 heures à
carte, l'élève doit se procurer le Le PASS REGION est perse entrainer l'exclusion de la der une borne de réservation du tarif majoré. Les tarifs sont reservation du la carif majoré.	onnel et nominatif, en aucu mi-pension. La réservation de lycée pour bénéficier du tar	n cas <u>il ne peut</u> es repas est oblig if élève. Sans rés	atoire avant 10H15 et de	epuis la veille 14H à
Pour les élèves de seco	<mark>onde et tous les nouve</mark>	aux demi-p	<mark>ensionnaires</mark> ,	
PASS REGION pour les autres, alin NOM et PRENOM 2. Par la suite, ui	nenter la carte au minimur	m de 10 repas po	our la rentrée. <u>Noter au</u>	u dos du chèque le
responsable financier DOS DU RIB)	iption au lycée es , pour d'éventuels rembo	oursements (INI	DIQUEZ LE NOM D	DE L'ELEVE AU
	n changement de rég nce exceptionnelle va		-	
	Date:	Si	gnature :	

CONDITIONS D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

1 – PASS RÉGION

Il est impératif de le commander pour la rentrée (https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm), ce pass est valable pour toutes les années scolaires passées dans l'établissement et est strictement personnel, ne peut en aucun cas être prêté. Toute tentative de fraude peut entraîner l'exclusion de la demi-pension.

Le **Pass Région est obligatoire**, il permet :

- L'accès au lycée et à la restauration
- La distribution des manuels scolaires
- De bénéficier d'une somme attribuée par la région pour des sorties culturelles, entre autres

1.1 – Perte ou vol du PASS

A commander de nouveau sur le site de la région et à signaler immédiatement à l'intendance pour mise en opposition afin de gérer la situation dans l'attente de recevoir un nouveau pass région.

1.2 – Oubli du PASS – crédit insuffisant

Lorsque vous avez oublié votre **PASS REGION** ou lorsque votre crédit est devenu insuffisant, vous avez la possibilité de prendre votre repas en vous procurant un badge jetable (au distributeur situé dans le hall de l'intendance), mais vous devrez vous acquitter du tarif en vigueur au 1^{er} septembre 2021 (**uniquement en espèces et avec l'appoint**)

2 – ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE (Cet accès se fait avec le pass région).

<u>Les repas doivent être réservés</u> à l'une des 4 bornes de réservation situées à proximité : des bureaux de la vie scolaire, de l'Auditorium, sous le préau bât C ou à l'entrée du bâtiment A des Ateliers.

* avant 10 h 15 pour le repas du jour

* à partir de 14 heures pour le repas du lendemain

ATTENTION: Tout repas réservé est débité du compte de l'élève, qu'il soit consommé ou non.

Sans réservation, l'accès au restaurant scolaire est toujours possible mais au tarif majoré en passant un badge jetable.

3 - HORAIRES DU SERVICE RESTAURATION

Les horaires d'ouverture du restaurant scolaire doivent être respectés et sont définis par le règlement intérieur.

4– TARIFS

Les tarifs sont fixés pour l'année civile par arrêté de la Région Auvergne Rhône-Alpes, sur proposition du lycée.

Les prix pour l'année 2021 sont :

Repas réservé 3,90 € Badge perdu (détérioré, etc.) 6.00 € Badge jetable 4.45 €

SERVICE INTENDANCE DU LYCEE CHARLES PONCET- 1 avenue Charles Poncet, BP 109, 74302 CEDEX

Mail: intendance.0740017s@ac-grenoble.fr TELEPHONE - 04.50.89.36.20

Repas non réservé (tarif majoré) 4,45€

5- PAIEMENT

5.1 – <u>Délais de paiement</u>

Chaque fois que vous réservez et que vous passez directement à la borne du self, un repas est débité de votre compte et votre solde s'affiche.

Attention tout paiement doit être déposé AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE, sauf télépaiement.

5.2 – Règlements

Les repas sont obligatoirement achetés par 10 minimum.

- PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE en ligne grâce à votre code PRONOTE dans la rubrique « restauration ».
- PAIEMENT PAR CHEQUE libellé à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Charles Poncet » et portant obligatoirement au verso : nom et prénom de l'élève.

Les chèques devront systématiquement être déposés dans la boîte aux lettres du service intendance, 48 heures à l'avance.

• **PAIEMENT EN ESPECES** au service intendance, le matin uniquement du lundi au vendredi. Le versement des espèces doit également intervenir au moins 48 heures à l'avance.

Pour les élèves de terminale ou tous ceux quittant l'établissement, il est demandé en fin d'année scolaire, de faire l'appoint et de consommer le nombre de repas permettant de solder votre crédit.

5.3 – Remboursement du solde de la carte

Le solde restant en fin d'année est utilisable sur l'année suivante si vous êtes toujours élève dans l'établissement.

Pour les élèves quittant l'établissement vous pouvez demander le remboursement du reliquat des cartes cantine ou transférer sur le compte d'un autre élève.

Tous les remboursements devront être demandés expressément par écrit et accompagnés d'un RIB.

Le remboursement ne pourra être fait que par virement administratif sur le compte du responsable financier de l'élève.

Pour toute inscription au lycée est fourni un RIB du responsable financier, pour d'éventuels remboursements.

6 – SERVICE INTENDANCE

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 7h30 à 13h et le vendredi de 7h30 à 12h.

Vous pouvez aussi contacter le service intendance au 04.50.89.36.20 ou par mail à l'adresse suivante : intendance.0740017S@ac-grenoble.fr



Année 2021-2022

DEMANDE D'INTERNAT

Madame,	Monsieur
responsat	ole de l'élève :
Nom :	Prénom :
Niveau de	classe:
	\square BTS
sollicite u	ne place à l'internat dans votre établissement.
	dresse du responsable légal 1 :
Nom et ac	dresse du responsable légal 2 :
	a demande :
	nission aura lieu avant le <u>13 juillet 2021</u> . Vous serez informés par courrier de la décision de la on (toute acceptation ne sera définitive qu'après validation du service santé).
Fait à	, le
Signature	:

Service intendance du Lycée Charles Poncet

INTERNAT 2021/2022

Le forfait d'hébergement comprend le petit-déjeuner, le déjeuner, le dîner, et la nuitée du lundi au vendredi.

Les remises sur ce forfait d'internat sont décidées par le conseil d'administration et s'appliquent uniquement pour les cas suivants :

- sanction disciplinaire d'exclusion temporaire
- voyage scolaire de plus de 8 jours
- raison médicale sur présentation d'un certificat médical de plus de 10 jours
- stage

La facture trimestrielle est transmise par courrier au responsable financier, début décembre pour le 1^{er} trimestre, fin mars pour le 2^{ème} trimestre et début juin pour le 3^{ème} trimestre.

• PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE,

LYCEE CHARLES PONCET

IBAN: FR76 1007 1740 0000 0010 0027 884

BIC: TRPUFRP1

Mention du virement : nom et prénom de l'élève

- PAIEMENT EN ESPÈCES, au service intendance
- PAIEMENT PAR CHÈQUE, libellé à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Charles Poncet », au service intendance

Pour information, l'internat du 1^{er} trimestre 2021/22 sera de 576.12€. À titre indicatif, le prix de l'internat de l'année 2021 est de 1518.85 €.

La place d'internat est attribuée pour l'ensemble de l'année scolaire, votre engagement implique par conséquent qu'il n'y aura pas de sortie possible de l'internat en cours d'année, sauf décision du chef d'établissement pour raison exceptionnelle, à l'issue d'un trimestre.

Toute sortie de l'internat est définitive, c'est-à-dire qu'elle s'applique pendant toute la durée restante de la scolarité de l'élève au sein de l'établissement.

L'inscription à l'internat est à renouveler chaque année (les élèves inscrits une année bénéficient d'une priorité l'année suivante, si toutefois leur situation familiale ou scolaire n'a pas évolué d'une part, et sous réserve cependant que les frais d'internat dus ont été intégralement réglés en fin d'année scolaire précédente d'autre part).



Adhésion Maison Des Lycéens

Association de type Loi 1901 animée par des élèves et des personnels de lycée, la MDL a pour objet d'encourager, favoriser, développer ou impulser des projets et des activités à caractère éducatif, citoyen, solidaire, culturel... à destination de nos élèves et étudiants.

Sa démarche s'exerce en lien avec les élèves représentants au Conseil de Vie Lycéenne et au Conseil d'Administration de l'établissement et son champ d'action s'étend à tout projet présenté par des élèves ou personnels du lycée.

Le soutien de ces initiatives s'effectue tant sur l'aspect organisationnel que matériel par l'acquisition d'équipements ou leur entretien, ou encore l'aide au financement de projets éducatifs...

Au cours de l'année 2020-2021, la MDL a notamment contribué à la réalisation des projets suivants :

- Programme de sorties culturelles des internes (cinéma, concerts, etc...)
 - Fête de Noël des internes (patinoire, animation soirée)
 - Equipement des foyers internat et externat
 - Equipement de la salle de musique
 - Journée du lycéen (location sono-technicien, récompenses,...)
 - Aide à la réalisation et subvention de voyages scolaires
 - Soutien du projet « Classe Montagne »
 - Soutien du projet artistique « Les Planches Poncet »
- Achats de lots pour les divers projets du lycée (littéraire, numérique, ...)
 - Financement du projet vidéo « LPO Charles PONCET »
 - Bal de fin d'année (location sono, déco...).

Aidez nous à maintenir une vie lycéenne riche et conviviale en adhérant à la MDL et en rejoignant le bureau de l'association lors de son Assemblée Générale de début d'année!

	<u>/ (a </u>	
Nom (de l'élève/étudiant):	Prénom :	
Niveau de classe :		

Adhésion MDI 2021-2022

Ci-joint un chèque de 7€ à l'ordre de la Maison des Lycéens – Lycée Charles Poncet

Signature de l'élève/étudiant : Signature du responsable légal :

Association sportive Lycée Charles Poncet

Année 2021/2022



Lundi 12h30 -> 14h	Mardi 12h30 - > 14h	Mercredi 12h30 -> 15h		Jeudi 12h30 -> 14h	Vendredi 12h30 > 14h
Musculation	Danse	Futsal	<u>Sorties :</u>	Musculation	Trail
Sports co	Yoga Sports co	Basket	Cross		(Escalade)
	•	Fitness	Trail		
	Mardi 18h -> 19h30	Volley	Ski alpin		
	Musculation	Badminton	Raid vert		

Les activités sont ouvertes à tout le monde quelque soit votre niveau! Vous pouvez venir pratiquer dans un but de loisirs, pour représenter le lycée dans les compétitions UNSS, ou pour vous entrainer pour les épreuves sportives du baccalauréat.

Le tarif de la licence à l'année qui permet de pratiquer l'ensemble des activités proposées au lycée est de : 20€

Inscription 2020/2021 :				
Autorisation parentale				
Je soussigné(e)				
• Autorise ma fille, mon fils à participer aux activités de l'association sportive du lycée (loisir, compétition) :				
Nom : Prénom :				
Classe : Sexe : F / M				
Date de naissance :				
Activités choisies : 1 2 3 3				
Autorise en cas d'accident, l'hospitalisation et en cas de nécessité l'intervention médicale ou chirurgicale.				
Numéro de téléphone du responsable légal:				
• Fait à Le Le Signature :				
Prix de la licence: 20€ en espèce ou en chèque à l'ordre de L'association sportive lycée Charles Poncet.				